

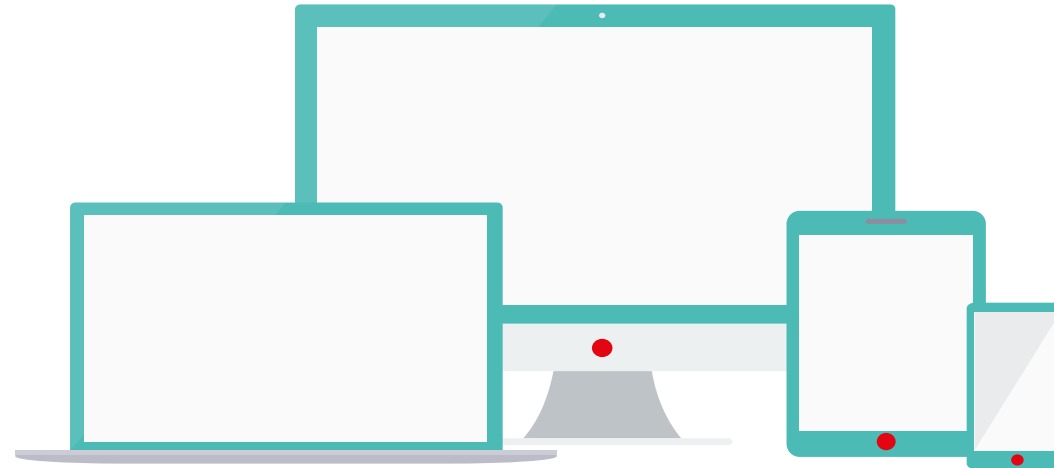
Atelier modèle économique #3

18.03.22





- Mettre son micro **en muet** lors des temps d'explication
- Privilégier le chat en ligne pour poser ses questions



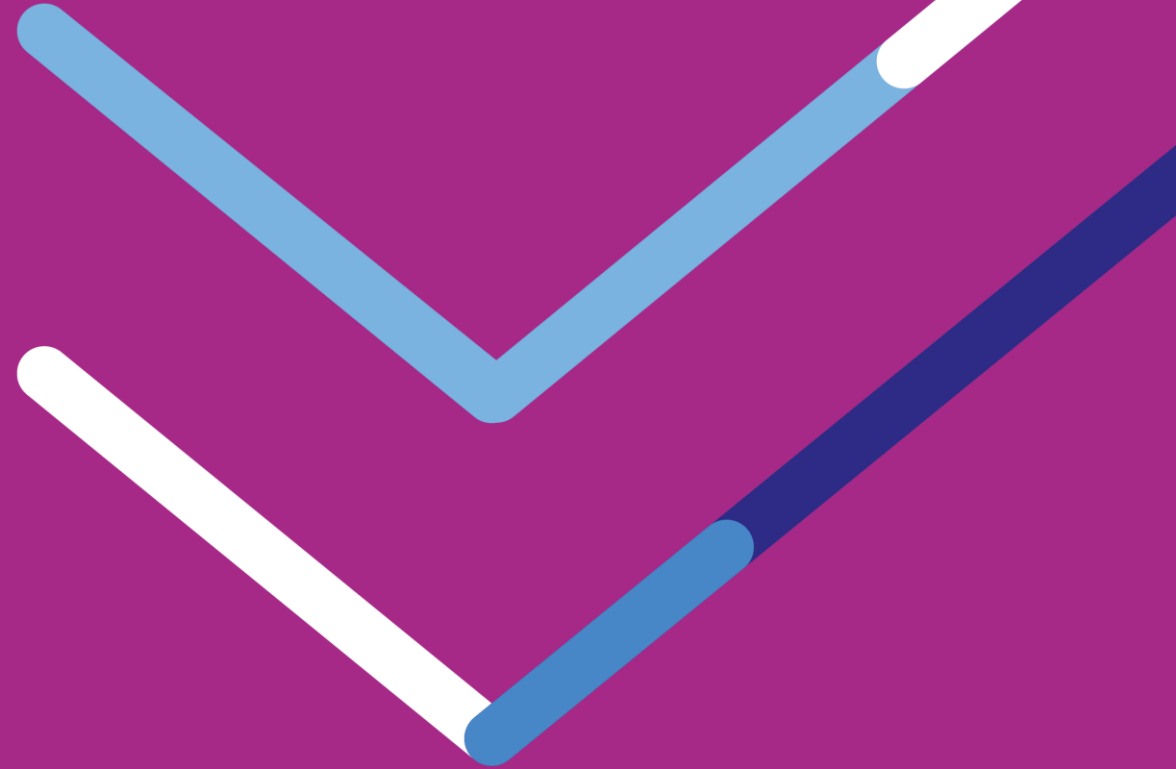
Pour intervenir :

- Utiliser la fonction « lever la main » et attendre l'aval des conférenciers
- Ou **utiliser le chat en ligne**. Nous vous répondrons à la fin de la présentation de chaque intervenant.

SOMMAIRE

1. Retour sur le modèle de financement choisi
 - A. Présentation de la formule de financement
 - B. Explication sur le choix des bornes de financement
2. Simulateur de financement
3. Présentation du process et du calendrier de financement
 - A. Schéma du process de financement
 - B. Calendrier de financement prévisionnel

Retour sur le
modèle de
financement
choisi



A. Présentation de la formule de financement (1/2)

Rappel sur le périmètre de financement Ségur :



Mise en œuvre des exigences Référentiels
d'Exigences Ségur (API MSS et indicateurs)

Sous-ensemble des exigences du référentiel #1 v1.5



Déploiement de la version mise à niveau des
services de messagerie sécurisée de santé dans
le parc existant ainsi que pour toute nouvelle
offre



Maintenance corrective du
périmètre couvert par le DSR



Livraison de la documentation à
jour pour les éditeurs



Accompagnement à la mise en
place de l'interface
éditeur/opérateur

Le montant du financement est calculé selon les éléments de coûts transmis lors :

- **Des entretiens bilatéraux** : 14 au total
- **Du sondage opérateurs** : 16 réponses
- **Des barèmes de financement** : 8 réponses

Le financement intègre aussi la différence entre opérateurs développant son propre service de messagerie et ceux achetant leur solution de messagerie.

A. Présentation de la formule de financement (2/2)

Afin d'obtenir un financement adéquat, la formule de financement suivante a été proposée :

$$\text{Montant Financé} = A1 * X1 + A2 * X2 + A3 * X3 + B :$$

- **A1** : correspond au montant financé par BAL Personnel.
- **X1** : correspond au nombre de BAL personnel déclaré par l'opérateur. C'est le type de BAL le plus important.
- **A2** : correspond au montant financé par BAL Organisationnel.
- **X2** : correspond au nombre de BAL organisationnel déclaré par l'opérateur.
- **A3** : correspond au montant financé par BAL applicative.
- **X3** : correspond au nombre de BAL applicative déclaré par l'opérateur.
- **B** : est le financement palier de tous les opérateurs, quel que soit leur nombre de BAL.
- **Les coefficients ont été définis principalement en fonction de la complexité liée au déploiement des types de BAL**

A concerter ensemble

Type de BAL	Barème retenu
BAL APP (A1)	40 €
BAL ORG (A2)	15 €
BAL PER (A3)	3 €
B	5 000 €

- Les montants par BAL (A*) ont été obtenus selon les coûts de déploiement et de maintenance fournis lors des entretiens avec les opérateurs participants à la Task Force et les documents de coûts collectés
- Le montant du socle (B) a été obtenu en confrontant les coûts de développement, les coûts d’achats de licence auprès d’un opérateur tiers ainsi que le coût de maintenance annuelle.

Exemples

	BAL APP	BAL ORG	BAL PER	Financement
Opérateur A	700	5000	40000	228 000,00 €
Opérateur B (modèle libéral)	5	200	12000	44 200,00 €
Opérateur C (ES - CHU)	1	100	900	9 240,00 €

En cas d’acquisition par un opérateur de tout ou partie du parc d’un autre opérateur, les boîtes “transférées” et qui auraient déjà été financées ne pourront être comptées deux fois dans le calcul. Un contrôle sera réalisé au calcul du financement.

Les bornes de financement :

Borne minimum : 5000 €

Elle est estimée selon les informations transmises lors des entretiens bilatéraux et le sondage opérateurs. Ce financement palier permet de couvrir le développement de l'API et 1 Jour/Homme de déploiement du service de messagerie.

Borne maximum : 300 000 €

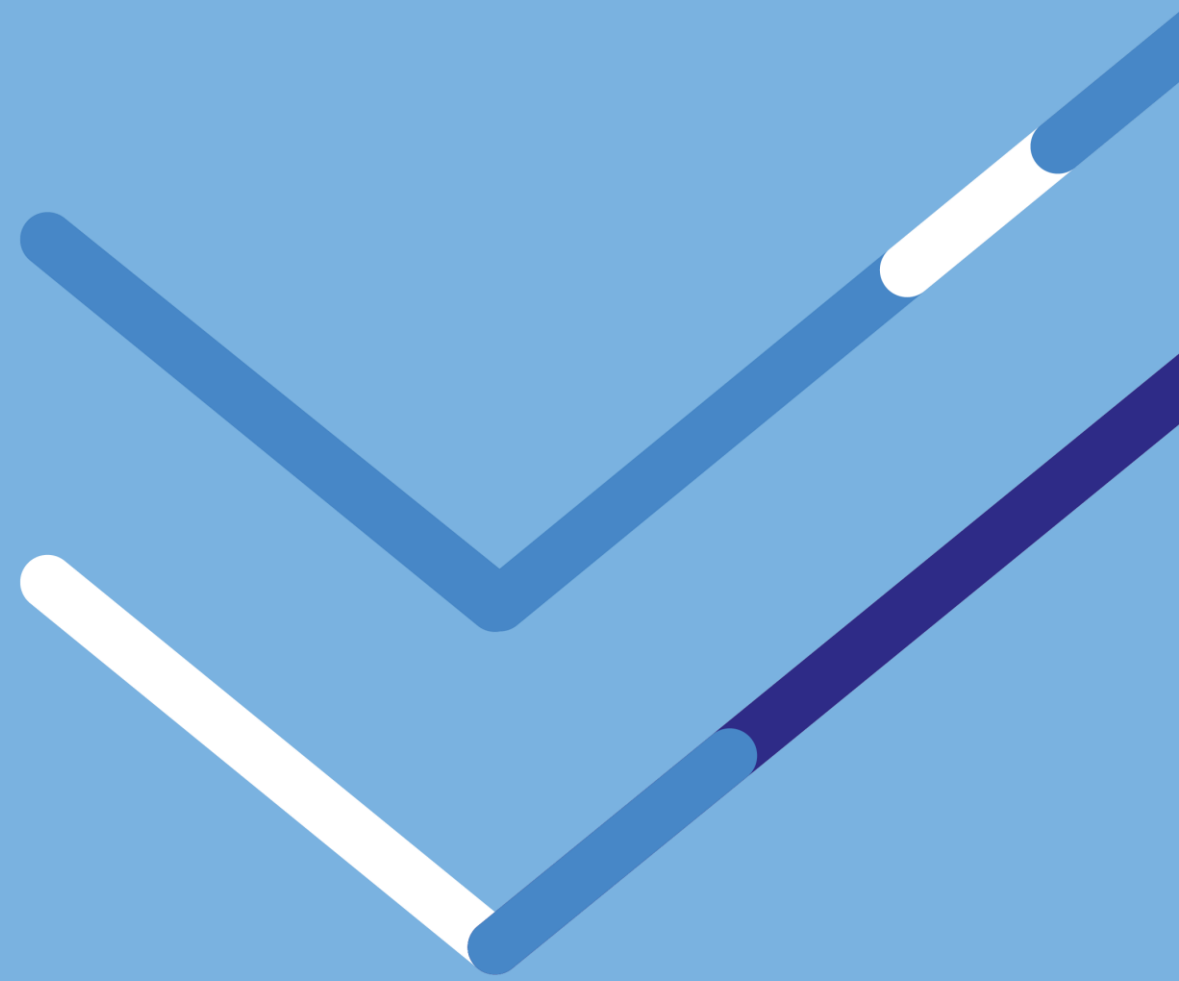
Les coefficients de financement ont été choisis pour couvrir le périmètre Ségur. Ils ont été évalués selon les éléments de coûts transmis par les opérateurs membres de la TF MSSanté. Selon les coefficients choisis, aucun opérateur ne peut dépasser un financement maximum de 300 000 €.



Questions / réponses



Simulateur de
financement



Un outil vous sera mis à disposition et vous permettra de simuler le financement que vous devriez percevoir selon votre nombre de BAL déclarées :

Modélisation du financement opérateurs MSS

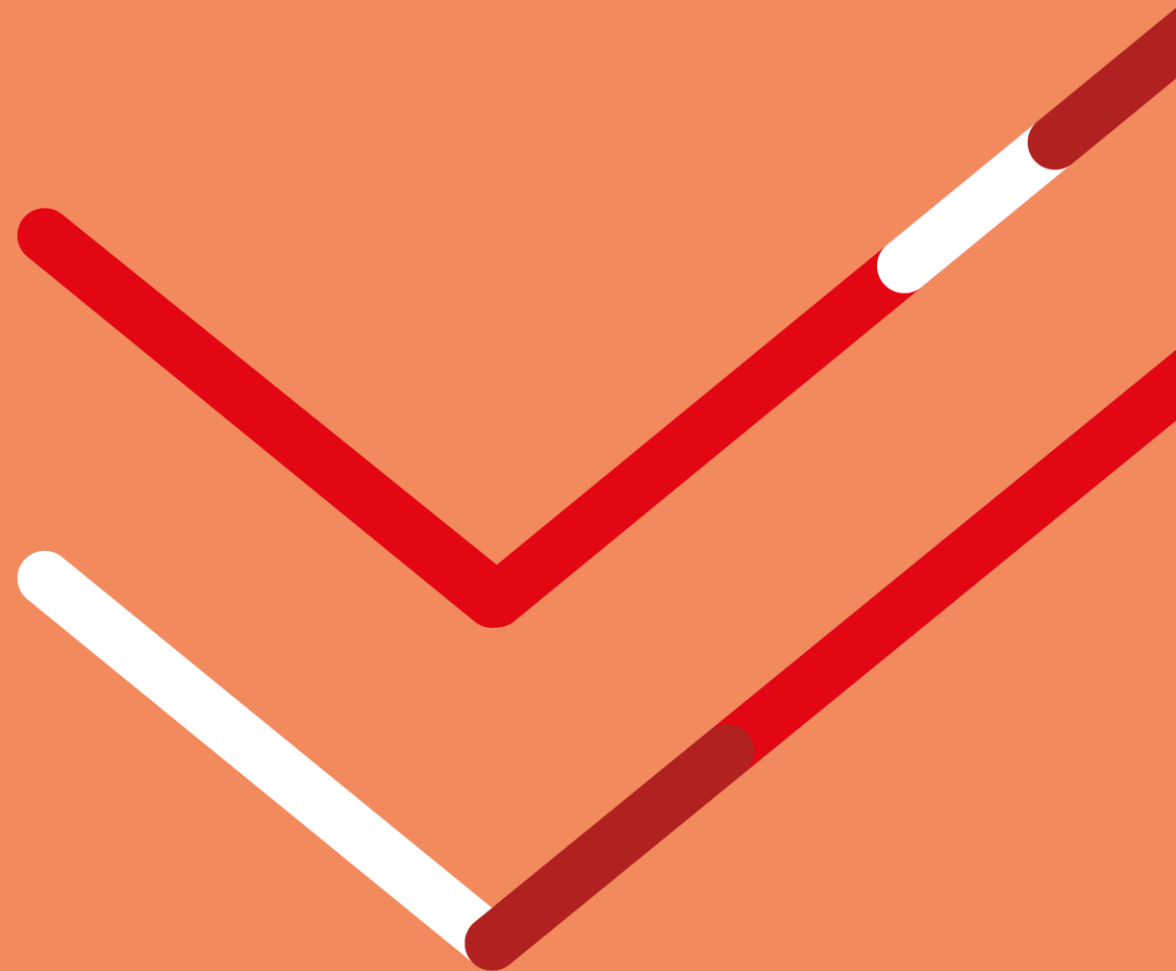
Selon la formule de financement suivante : $A1 \cdot X1 + A2 \cdot X2 + A3 \cdot X3 +$

Les cases modifiables sont celles sur fond jaune

Type de boîte aux lettres (BAL)	Personnelles	Organisationnelles	Applicatives
Votre nombre de BAL			
Financement par BAL	3 €	15 €	40 €
Financement palier	5 000 €		
Financement total correspondant	5 000 €		

L'outil vous sera envoyé après la séance

Présentation du process
et du calendrier de
financement



Un financement SONS en 2 temps ouvert à tout acteur

Référencement des opérateurs par l'ANS

Preuve demandée :

- Numéro de référencement obtenu via la plateforme de référencement qui exigera :
 - Contrat opérateur V2 contre-signé par l'ANS
 - Rapport de conformité suite aux vérifications réalisés sur la plateforme de test de l'ANS
 - Pour les opérateurs MSSanté qui achète une offre proxy et gestion des indicateurs auprès d'un autre opérateur MSSanté prestataire :
 - Rapport de conformité de l'Opérateur prestataire (sur l'offre proxy qui sera installé chez l'Opérateur)
 - Facture (pouvant être égale à 0) prouvant le lien contractuelle, l'achat de la mise à niveau et son installation

Enrôlement sur la plateforme de l'ASP (process en cours de validation)

Déploiement et documentations supports

Preuves demandées :

- Engagement de conformité du parc client (Annexe 2)
- Lien vers le documentation à destination des éditeurs et des clients
 - Documentations techniques sur l'API LPS standard et point de contact a minima
 - *Possible également d'ajouter de la documentation sur vos autres API*

Avance

30%

Solde

70%

Eligibilité

Système ouvert et non sélectif : Ouvert à tout acteur y compris les organismes non opérateurs au lancement

Référencement

- Test par les opérateurs de leur solution technique sur la plateforme de test de l'ANS
- Soumission du dossier de l'opérateur sur la plateforme de référencement de l'ANS
- Enrôlement sur la plateforme de l'ASP pour créer son compte et obtenir l'avance sur le financement
 - Fourniture du numéro de référencement fourni par l'ANS
 - Calcul du montant total basé sur les boites déclarées dans l'Annuaire (un fichier de calcul sera mis à disposition et mis à jour régulièrement par l'ANS)
- Paiement de l'avance

Déploiement

- Déploiement par l'Opérateur sur l'ensemble de son parc et mis à disposition de la documentation technique
- Soumission du dossier de demande de solde à l'ASP :
 - Fourniture de l'engagement de conformité du parc signé
 - Fourniture du lien vers la documentation technique
- Paiement du solde

A concerter ensemble

Gestion des indus, recouvrement, sanctions Opérateurs en cas de non respect des conditions du financement

Date	Phase
Mi Avril	Publication de l'arrêté ministériel au JO avec : <ul style="list-style-type: none">• Appel à Financement• Dossier de Spécifications de Référencement• Référentiel d'exigences et Scénarios de conformité
15 Avril	Publication du Référentiel #1 Opérateur et du contrat V2
22 Avril	Lancement officiel du financement Ségur Opérateurs MSSanté
Fin mai	Ouverture de la plateforme de tests Opérateurs MSSanté par l'ANS
22 Mai	Ouverture de la plateforme de référencement ANS pour les Opérateurs MSSanté
Juin	Ouverture de la plateforme de financement de l'ASP
Jusqu'au 22 septembre	Soumission des dossiers au référencement
Jusqu'au 22 octobre	Soumission des demandes de soldes



Questions / réponses





Merci pour votre attention !